



Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél. : 03 88 20 01 70 - Fax : 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

CIR. n° T 2025 71

ARRETE MUNICIPAL

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions,

VU le Code Général des Collectivités Locales et notamment l'article L 3221.4 et L 2231-1

VU les dispositions du Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière quatrième partie, huitième partie,

CONSIDERANT les travaux d'aménagement d'une voie verte par l'entreprise GCM pour le compte de l'Eurométropole de Strasbourg,

a r r ê t e

Article 1er : Le règlement de la circulation de la Ville de Mundolsheim est modifié et complété temporairement du 6 octobre au 23 décembre, comme suit :

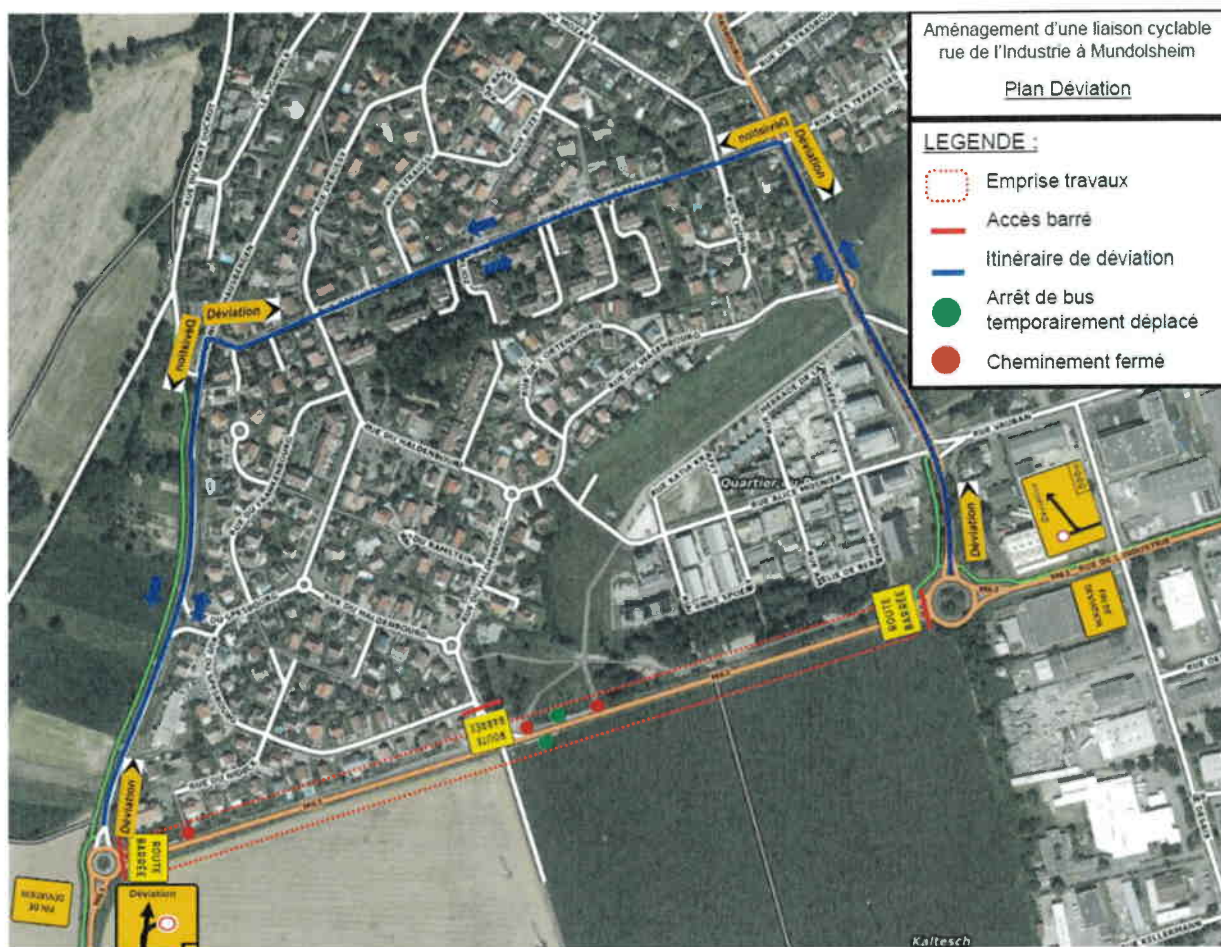
RUE DE L'INDUSTRIE

Ajouter Réglementation 2.02.01

LIMITATIONS D'ACCES – GENERALITES

- Rue barrée entre la rue de Niederhausbergen et la rue de Strasbourg
- Accès piéton fermé depuis la rue du Nideck
- Accès fermé par la rue du Haldembourg
- Accès piéton fermé depuis le parc
- L'arrêt de bus « Spesbourg » sera déplacé pendant toute la durée du chantier rue du Niederhausbergen. Un quai provisoire sera aménagé

Les déviations sont prévues par la rue de Niederhausbergen, rue Berlioz et rue de Strasbourg, conformément au plan ci-après :



Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Inspection Interministérielle sur la signalisation routière de chantier sera mise en place et entretenue par la société GCM

Article 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent temporairement toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim,
- Centre des Sapeurs-Pompiers de Mundolsheim,
- Eurométropole de Strasbourg, service circulation,
- Commune de Niederhausbergen
- EMCH + BERGER – 29 route de la Wantzenau – 67800 HOENHEIM pour transmission à l'entreprise GCM
- Affichée sur le site internet de la commune le 01/10/2025

Fait à Mundolsheim, 26 septembre 2025
Béatrice BULOUE



Maire de Mundolsheim